



AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL A MANIFESTATION D INTERERT N°1/2022 POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DE L'UNITE DE VALORISATION DES GRIGNONS DES OLIVES AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE TAOUNATE

il est porté à la connaissance du public que l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), relatif à l'exploitation et la gestion de l'unité de valorisation des grignons des olives au niveau de la province de Taounate a été rectifié comme suit :

- 1- Report du dernier délai de dépôt ou envoi des dossiers de manifestation d'intérêt du 04 SEPTEMBRE 2022 à 10h00 au 05 Octobre 2022 à 10h00.
- 2- Dossier de l'appel d'offre a été amendé particulièrement l'article 14 et 15 du chapitre 3 du cahier des prescriptions spéciales (CPS) et le règlement de consultation;

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

Le Président de l'INTERPROLIVE

INTERPROLIVE
Interprofession Marocaine de l'Olive
Secteur 3, N° 3310, Lot. AL WIFAQ-TEMARA
Tel: +212 37 58 28 98 / Fax: +212 37 58 28 97
Rachid BENALI